

M. EDWARDS: La somme de \$150,410 est-elle une contribution fixée par la Société? Comment est-elle établie? S'il est vrai, ainsi que nous l'avons entendu dire ce matin, que l'activité de la Société est fort réduite, pourquoi maintenir ces fortes contributions? La quote-part du Canada est plus grande proportionnellement que celle des autres membres de la Société?

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous maintenons la somme inscrite antérieurement au cas où nous en aurions besoin. Sans doute, elle ne sera pas entièrement dépensée. Je suppose même qu'on n'utilisera en réalité qu'une faible partie de la somme cette année. Il est impossible de dire au juste combien et nous avons jugé opportun de renouveler le crédit et de l'utiliser selon les besoins.

(Le crédit est adopté.)

Contribution du Canada au maintien d'organisations extérieures:

51. Aux dépenses du Comité du blé, pour 1940, quote-part du Canada, \$1,955.

M. NICHOLSON: A quoi sert cette somme?

Le très hon. MACKENZIE KING: Cet organisme se réunit à Londres, je crois. Il avait été constitué au début pour l'établissement de quelque méthode de contrôle des marchés mondiaux du blé. Je pense qu'il fonctionne actuellement surtout pour la réunion de statistiques utiles à tous les pays aux prises avec les problèmes du blé. C'est un comité international. Son travail est présentement assez restreint, cela va de soi, mais nous jugeons opportun de maintenir cette contribution. Il se peut qu'il rende de grands services par la suite, selon que les événements y concourront.

M. EDWARDS: S'agit-il du comité dont le bureau central est en Italie?

Le très hon. MACKENZIE KING: Non, c'est un organisme distinct.

M. EDWARDS: Il s'agit d'un autre comité?

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est un comité mondial, dont le bureau central est à Londres. Les Etats-Unis et l'Argentine y sont représentés.

M. HARRIS (Danforth): Ce comité se réunit conjointement avec le comité de Rome.

Le très hon. MACKENZIE KING: Il l'a déjà fait.

(Le crédit est adopté.)

Bureau du conseil privé:

273. Traitements et dépenses de bureau, \$55,870.

M. POULIOT: Des copies certifiées des lois du Parlement sont-elles envoyées par le bureau du conseil privé au ministère des Affaires extérieures?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je devrai aller aux renseignements et je le ferai savoir à l'honorable député.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES

Division des mines et de la géologie:

137. Etudes des ressources minérales, \$392,740.

M. NICHOLSON: Le ministère retire-t-il quelque avantage des fonds dépensés en vertu de ce crédit?

L'hon. T. A. CRERAR (ministre des Mines et des Ressources): Il y a un petit revenu, mais pas grand'chose. Ce crédit a trait aux travaux exécutés par les laboratoires du ministère à Ottawa, lesquels portent sur les essais et le perfectionnement des méthodes de traitement des minéraux complexes et compliqués. On en a un bel exemple dans le cas de la pechblende découverte il y a neuf ou dix ans au grand lac de l'Ours. Il a fallu trouver un procédé pour extraire le radium du minerai. Il n'y avait que deux endroits au monde où se faisait cette extraction: en Autriche où ce travail se faisait sur une faible échelle et en Belgique où une société avait développé un procédé permettant d'extraire le radium du minerai de pechblende provenant du Congo belge. Ces formules, toutefois, étaient sévèrement contrôlées et il nous était impossible de nous en servir. Si nous voulions tirer parti de ce gisement il nous fallait donc trouver une méthode de traitement. C'est ce que nous avons réussi à faire à la division des études des ressources minérales avec, dans une certaine mesure, l'aide du Conseil national de recherches. Ces travaux ont été fructueux et l'industrie s'est développée. Ce crédit a surtout pour but d'aider au progrès de l'industrie minière au Canada. Comme je l'ai dit par le passé, bon nombre de sociétés minières ont reconnu à cette division le mérite d'avoir découvert les moyens les plus avantageux de traiter leurs minerais. En résumé, notre travail consiste à réunir un certain nombre d'hommes de science réputés qui ont acquis beaucoup d'expérience dans les questions de ce genre.

M. NICHOLSON: Je ne mets pas en doute la valeur du travail accompli, je me demandais seulement si l'on ne devrait pas exiger